

L'info

Sainte-Martine

Bulletin d'information municipale

Vol. 29 / N° 05
Octobre 2021

SOMMAIRE

- 02 – Mots aux citoyens
- 03 – Administration
- 04 – Sécurité incendie
- 10 – Urbanisme et environnement
- 12 – Sports, loisirs et
vie communautaire
- 14 – Culture



Sainte-Martine

Mots aux citoyens



Mot de la mairesse

Chères citoyennes, chers citoyens

À la veille des élections, il est maintenant temps pour moi de vous faire mes adieux. C'est avec joie et fierté que je remettrai les clés de la municipalité à la personne que vous aurez élue pour prendre ma succession. Pour ce dernier mot à titre de mairesse, je tenais dans un premier temps à lever mon chapeau à l'équipe administrative de notre belle municipalité et à la remercier du fond du cœur pour son excellent travail et son dévouement exemplaire. Aujourd'hui, comme au lendemain des élections, peu importe les résultats, les employés vont être en poste pour poursuivre leur mission et assurer le bon développement de Sainte-Martine selon les valeurs profondes de notre municipalité.

Ces convictions qui nous unissent assurent le cachet de notre municipalité. L'entraide qui anime notre esprit villageois nous permet de compter sur les autres et de savoir que nos voisins sont là dans la tempête comme aux jours de fête. Cet esprit communautaire fort est le gage de notre convivialité unique. Dans les dernières années, par nos nombreuses consultations publiques, nous avons placé les citoyens au cœur des projets pour créer une municipalité qui nous ressemble et dont les dossiers et les projets répondent à nos désirs. Que ce soit par la protection de notre patrimoine bâti pour soutenir la facture visuelle de notre municipalité ou par la protection de nos espaces verts dont nous avons eu la chance de profiter en ces temps particuliers grâce à notre travail du passé; Sainte-Martine est assurément un endroit où il fait bon vivre.

En terminant, je remercie l'ensemble du conseil municipal avec lequel j'ai travaillé ces dernières années. Nous avons réussi à offrir de nouveaux services aux citoyens et à mettre à jour l'administration pour nous donner les moyens de nos ambitions. Les cartes sont placées pour un avenir radieux à Sainte-Martine. Merci aussi à vous tous concitoyennes et concitoyens pour votre confiance et votre implication, je fus honorée de vous servir. Continuons de cheminer avec convictions de façon à ce que Sainte-Martine demeure pour toujours cet endroit magique.

C'est d'ailleurs à ce propos que je me permets de vous rappeler de participer à la plus grande et importante consultation publique de notre belle démocratie, c'est-à-dire les élections municipales. C'est l'occasion d'exprimer nos convictions, de nous assurer que la personne qui dirigera la municipalité propose une vision qui nous rejoint, qui nous plaît. Donc, si l'avenir de Sainte-Martine et son développement vous tient à cœur, le 7 novembre prochain, faites entendre votre voix. Parce que voter aux élections municipales, c'est dire ce que nous voulons pour le futur, merci de vous exprimer en grand nombre.

Maude Laberge
Mairesse



JOURS FÉRIÉS

Fermeture
des bureaux
de l'hôtel de ville

- 11 octobre 2021,
jour de l'Action
de grâce

OÙ TROUVER L'INFORMATION

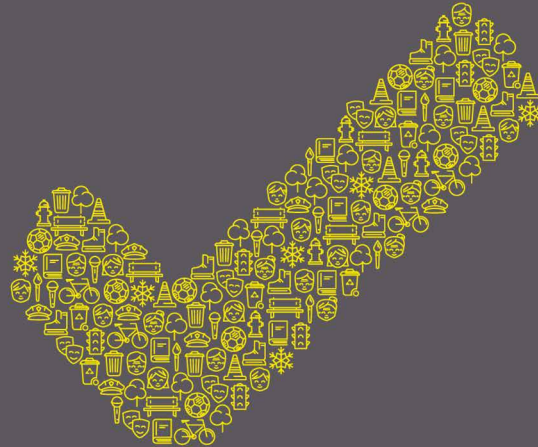
**COVID-19 et clinique
de dépistage :**
450 644-4545

Santé : 8-1-1 / Urgence : 9-1-1

Information municipale :
450 427-3050

Bénévolat : jebenevole.ca
ou direction@cabgc.org

Soutien psychologique :
450 699-6289 ou
450 699-5935



Élections municipales 2021

Cher électorat,

Comme vous le savez, une élection générale municipale a lieu, tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, dans toutes les municipalités du Québec. Cette année, c'est le 7 novembre que tombe ce rendez-vous quadriennal.

Vous aurez l'occasion de choisir les personnes qui formeront le prochain conseil municipal de Sainte-Martine. Pour exercer votre droit de vote, vous devez être inscrit sur la liste électorale officielle. Si vous ne recevez pas un avis d'inscription cette semaine, communiquez avec la présidente d'élection à l'adresse courriel ci-bas.

Les résultats seront annoncés par votre présidente d'élection le 7 novembre 2021 après 20 heures.

i www.sainte-martine.ca
greffe@sainte-martine.ca

Où voter

Le 31 octobre

De 9 h 30 à 20 h

Centre communautaire
Saint-Jean Baptiste et Desjardins
situé au 13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine

Le 7 novembre

De 9 h 30 à 20 h

École Sainte-Martine située
au 5, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine

Si vous respectez certaines conditions, vous pourrez voter
par correspondance.

Sécurité incendie

Mot du directeur incendie



Service de sécurité incendie et civile

L'année 2021 a été une année de grands changements pour le Service incendie de Sainte-Martine. Nous avons dû relever de nombreux défis tant sur le terrain qu'au niveau opérationnel et administratif. C'est avec beaucoup d'énergie et avec l'aide d'une équipe extraordinaire que nous avons réussi à offrir un service hors du commun à nos citoyens. Je tiens personnellement à remercier tous nos membres qui ont donné de leur temps pour que notre Service soit à l'image de notre municipalité.

Afin d'accéder à nos objectifs, nous avons embauché deux cohortes. La première se compose de pompiers formés et expérimentés et la deuxième se formera au cours des 14 prochains mois. En plus des pompiers, nous sommes heureux d'accueillir au sein de notre équipe une nouvelle adjointe administrative.

Par la même occasion, j'aimerais remercier monsieur Michel Lazure, pompier au sein de notre brigade depuis plus de 25 ans, qui nous quitte pour la retraite. Merci du fond du cœur pour toutes ces années de loyaux services.

De plus, je désire personnellement et au nom de toute mon équipe remercier les services incendies des municipalités avoisinantes qui répondent toujours à l'appel lorsque le besoin se fait sentir.

Je profite de cette tribune pour vous rappeler que la prévention est la meilleure méthode pour enrayer les incendies et qu'elle est l'objectif premier de notre service.

N'oubliez pas que vous faites partie de l'équation!

Sylvain Dubuc,
directeur incendie



Sécurité incendie

L'avertisseur de fumée

Tout le monde connaît cet élément indispensable à une bonne sécurité incendie. Cependant, on oublie souvent l'importance de posséder un avertisseur fonctionnel et situé au bon endroit.

Il est important de rappeler qu'il faut un avertisseur de fumée par étage, sans oublier le sous-sol, et qu'ils doivent être situés à proximité des chambres à coucher. La pile d'un avertisseur qui se déclenche trop souvent ne devrait jamais être retirée. Un avertisseur de fumée ne doit pas être installé trop près de la cuisine ou de la salle de bain. Éloignez-le tout simplement de ces deux pièces. Préférez un modèle à cellule photoélectrique, qui déclenchera moins d'alarmes inutiles, et un modèle à pile au lithium qui aura une espérance de vie d'au moins 10 ans! Ce qui vous évitera les oublis de changement de piles. Remplacez-les tous les 10 ans suivant la date de fabrication indiquée sur le boîtier. Si la date est absente, ne prenez aucun risque et remplacez le boîtier immédiatement.

N'oubliez pas d'effectuer le changement de vos piles et la vérification de vos avertisseurs de fumée deux fois par année, aux changements d'heures. La prochaine vérification est donc prévue dans la nuit du 6 au 7 novembre.



AU SIGNAL SONORE: SORTEZ!

La fumée est mortelle et elle se propage rapidement! Vous avez moins de trois minutes pour évacuer votre domicile. Donc :

- Alerte sans délai vos enfants et les autres occupants;
- Sortez de la maison sans perdre de temps;
- Rendez-vous au point de rassemblement à l'extérieur et à l'avant de votre domicile puis vérifiez que personne ne manque à l'appel;
- Appelez le 9-1-1 une fois à l'extérieur uniquement.

La règle d'or c'est de ne jamais retourner dans un bâtiment s'il y a de la fumée ou s'il est en flammes.



Sécurité incendie

Fermez la porte à l'incendie

Une porte fermée est une excellente façon de stopper la propagation d'un incendie. Plusieurs études effectuées dans des laboratoires nord-américains ont démontré que ce geste peut limiter, voir épargner totalement une pièce des flammes et de sa fumée. Il est toujours impressionnant pour un pompier de découvrir une pièce totalement épargnée et toujours habitable au milieu d'une résidence pratiquement détruite par un incendie.

En fermant les portes intérieures de votre habitation, vous ralentissez considérablement et efficacement la propagation de la fumée et du feu. Cela peut retenir la fumée pendant un certain temps, maintenir la température de la pièce, et permettre aux pompiers d'arriver sur les lieux pour procéder au sauvetage, au besoin, et à l'extinction du feu.



LE SAVIEZ-VOUS?

La plupart des victimes d'incendie sont intoxiquées par les fumées avant même d'être la proie des flammes.

Les habitations d'aujourd'hui sont constituées principalement de matériaux synthétiques à base d'hydrocarbure qui, lors d'un incendie, génère rapidement une quantité importante de fumée très toxique et extrêmement inflammable, ce qui réduit considérablement le temps dont vous disposez pour évacuer votre habitation en toute sécurité!



Systeme automatisé de messagerie (SAM)

Êtes-vous inscrits?

Soyez informés rapidement en situation d'urgence ou lorsqu'un événement pourrait nuire à vos activités quotidiennes. Le service est offert gratuitement aux Martinais et Martinaises qui désirent s'en prévaloir.

Comment ça fonctionne?

Vos coordonnées doivent être inscrites dans notre base de données. Par la suite, vous recevez un appel téléphonique, un message texte ou un courriel vous informant de l'état de la situation. Vous ne recevrez que des informations jugées urgentes ou prioritaires, aucune publicité!

COMPLÉTEZ VOTRE INSCRIPTION SUR LE SITE INTERNET DE LA VILLE.

Sécurité incendie

Halloween

Conseils pour les enfants

- Portez des vêtements aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes.
- Portez des vêtements assez courts pour éviter de trébucher.
- Maquillez-vous plutôt que de porter un masque.
- Utilisez une lampe de poche pour voir et être vu.
- Informez vos parents de votre trajet et de l'heure de votre retour.
- Sonnez aux portes en groupe ou avec un adulte et attendez toujours à l'extérieur des maisons.
- Parcourez un seul côté de la rue à la fois et évitez de la traverser inutilement.
- Traversez les rues aux intersections et respectez la signalisation routière.
- Refusez de vous approcher d'un véhicule ou d'y monter sans la permission de vos parents.

Vérifiez avec vos parents les friandises reçues pour vous assurer de pouvoir les manger sans danger.

Conseils pour les parents

- Jouez au jeu interactif des « bons, bons » avec vos enfants pour les aider à se familiariser avec les règles de sécurité à respecter: saaq.gouv.qc.ca/halloween.

Conseils pour les automobilistes

- Soyez vigilants: les enfants peuvent être difficiles à voir.
- Ralentissez afin d'éviter les accidents.
- Soyez patients et courtois.



Sécurité incendie



Semaine de la prévention des incendies

Cette année, la semaine de la prévention des incendies (SPI) se déroulera du 3 au 9 octobre 2021.

Le thème « Le premier responsable, c'est toi! » est de retour pour une troisième année consécutive afin de mettre l'accent sur la responsabilisation des citoyens face aux risques d'incendie en général. Notre mission première consiste à prévenir les incendies, protéger les vies, éviter les pertes matérielles et protéger l'environnement.

Avez-vous eu la chance de rencontrer les nouveaux membres de votre Service incendie lors des activités du 11 et du 25 septembre dernier? Sinon, nous vous invitons à venir le faire lors d'une activité de prévention dans le stationnement du IGA, le 9 octobre prochain. Notre nouvelle équipe se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions liées à la prévention des incendies.

SEMAINE DE LA SÉCURITÉ
INCENDIE DU 3 AU 9 OCTOBRE



Prévention des incendies

LE PREMIER
RESPONSABLE
C'EST TOI!

En collaboration avec votre
service de sécurité incendie

[Quebec.ca/prevention-incendies](https://quebec.ca/prevention-incendies)

Votre
gouvernement

Québec

Sécurité incendie

10 CONSEILS POUR PRÉVENIR LES INCENDIES



AVERTISSEUR DE FUMÉE

- Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol.
- Préférez un modèle à cellule photoélectrique qui déclenche moins d'alarmes inutiles.
- Changez-le selon la date de remplacement indiquée sur le boîtier par le fabricant.



PLAN D'ÉVACUATION EN CAS D'INCENDIE

- Repérez deux issues possibles.
- Identifiez un point de rassemblement situé à l'extérieur et avisez tous les occupants de la résidence.
- Répétez les gestes à poser lors d'une évacuation en cas d'incendie avec tous les occupants.



COMMENT ÉVACUER VOTRE RÉSIDENCE

- Fermez les portes derrière vous pour empêcher la propagation des flammes et de la fumée dans les autres pièces ou dans les autres logements.
- Composez le 9-1-1 une fois à l'extérieur de votre domicile.



SOURCE DE CHALEUR

- Éloignez les rideaux et les meubles à au moins 10 cm des radiateurs ou des plinthes électriques ou toute autre source de chaleur.



ARTICLES DE FUMEUR

- Ne jetez pas de mégots dans les pots de fleurs ou sur le paillis.
- Déposez les mégots dans un contenant métallique.



ÉLECTRICITÉ

- Confiez l'installation électrique de votre domicile à un maître électricien.
- Utilisez des appareils électriques homologués au Canada et portant les sigles CSA et ULC.



MONOXYDE DE CARBONE

- Installez un avertisseur de monoxyde de carbone si vous avez un garage attaché à votre domicile ou si vous utilisez des appareils de chauffage ou de cuisson non électriques.
- Suivez les normes du fabricant pour l'installation de votre avertisseur de monoxyde de carbone.



RAMONAGE DES CHEMINÉES

- Confiez l'inspection et le ramonage de votre cheminée à un expert, une fois par année, avant la période du chauffage. Ce conseil est également de mise pour les tuyaux d'évacuation des foyers à granules.



PRÉVENIR LES FEUX DE CUISSON

- Surveillez constamment les aliments qui cuisent et utilisez une minuterie.
- Ne chauffez jamais d'huile dans un chaudron pour faire de la friture, peu importe le type de chaudron ; utilisez une friteuse thermostatique.

À éviter en cuisine :

- Être préoccupé ou pressé
- Intervenir auprès des enfants
- Jouer à des jeux vidéo
- Sortir pour aller fumer ou vapoter
- Faire du télétravail
- Entretenir une conversation avec ses invités
- Effectuer plusieurs tâches en même temps
- Consulter son téléphone ou sa tablette



CENDRES CHAUDES

- Laissez refroidir les cendres chaudes à l'extérieur dans un contenant métallique muni d'un couvercle également en métal.
- Attendez au moins sept jours avant de les transvider dans le bac à déchets.

Urbanisme et environnement

Programmes de subvention

Il est encore temps de profiter des divers programmes de subvention offerts par la Municipalité. Sous certaines conditions, vous pouvez obtenir une aide financière pour les programmes suivants :

- Programme de revitalisation des bâtiments à caractère patrimonial
- Programme de subvention pour l'installation de toilette à débit réduit
- Programme de subvention pour l'achat de couches et produits sanitaires durables
- Programme de subvention pour l'achat de lames déchiqueteuses
- Programme de subvention pour l'acquisition de barils de récupération d'eau de pluie

Pour plus d'information et obtenir les formulaires de demande, visitez le site Internet de la Municipalité :

sainte-martine.ca/municipalite/administration-et-finances/subventions/



Abattage des frênes

Selon le Règlement numéro 2019-336 relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne, un frêne infesté par l'agrile dont les branches sont mortes à plus de 30% doit être abattu et obligatoirement remplacé par une autre essence d'arbre.

Vous devez vous procurer un certificat d'autorisation d'abattage auprès du Service de l'urbanisme. Un délai de 3 à 10 jours est généralement nécessaire au traitement de la demande.

L'abattage est permis entre le 1^{er} octobre et le 15 mars inclusivement. À l'intérieur de cette période, les risques de propagation de l'insecte sont limités.

Lorsqu'un arbre est considéré comme dangereux, il est possible de l'abattre en dehors de la période autorisée.

ABRI TEMPORAIRE

L'installation d'abris amovibles et d'abris d'auto temporaires est permise à partir du 15 octobre.

Les abris devront être démantelés au plus tard le 15 avril.

Un abri amovible (tambour temporaire) doit être installé à un minimum de 2 mètres d'un trottoir ou d'une rue et à 1,5 mètre d'une borne-fontaine.

Un abri d'auto temporaire peut seulement être installé dans une allée de stationnement. L'abri doit être installé à un minimum de 1 mètre d'une ligne de terrain, de 2 mètres d'un trottoir ou d'une rue et de 2 mètres d'une borne-fontaine. La hauteur maximale permise est de 3 mètres.



Urbanisme et environnement

SQRD

SEMAINE QUÉBÉCOISE
DE RÉDUCTION
DES DÉCHETS



ÉCO SAPIENS

L'éveil d'une nouvelle
génération

DU 23 AU 31 OCTOBRE 2021

Sur les traces de l'Éco sapiens,
adoptez un mode de vie
zéro déchet!

Découvrez nos astuces et outils,
et partagez vos actions
écocitoyennes sur le www.sqrd.org.



Collectes

ORDURES

La collecte des ordures s'effectue toutes les deux semaines.
Il y aura donc collecte les 15 et 29 octobre prochains.

ENCOMBRANTS

La prochaine collecte des encombrants aura lieu le 15 octobre.

Celle-ci devrait demeurer une solution de dernier recours, car ses résidus sont destinés à l'enfouissement. Avant de placer un encombrant en bordure de rue, il faut s'assurer qu'il n'est pas réutilisable, recyclable ou valorisable par des organismes de bienfaisance ou à l'écocentre.

RÉSIDUS VERTS

Si vous manquez d'espace dans votre bac brun pour vos feuilles, vous pouvez disposer vos surplus dans des contenants autorisés. Ils sont acceptés en tout temps lors de la collecte régulière de compost.

Les ballots de branches ne sont pas ramassés lors de ces collectes, ils le sont lors de la collecte de branches. Voir votre calendrier annuel.

CONSIGNES À RESPECTER

- Votre bac brun doit être placé en bordure de rue pour que les surplus soient collectés.
- Un espace de 60 cm doit être laissé entre le bac et les contenants utilisés pour les surplus.

Contenants acceptés



Contenants refusés



ÉCOCENTRE

Dès le 1^{er} novembre, l'écocentre sera ouvert une semaine sur deux selon l'horaire d'hiver. Il sera donc fermé les 3 et 6 novembre.

Pour vous en souvenir, rappelez-vous que son ouverture coïncide avec les semaines des collectes hivernales d'ordures.

Sports, loisirs et vie communautaire

La programmation d'activité sera tenue dans le respect des mesures d'hygiène et de distanciation physique en vigueur. Il est possible qu'elle soit annulée à n'importe quel moment selon les recommandations de la santé publique.



Patinage libre

À partir du 19 septembre

Mardi de 13 h à 15 h
3 \$

Les dimanches
(sauf le 26 septembre)
de 10 h 30 à 12 h
Gratuit

Les samedis
23 octobre, 27 novembre
de 19 h à 20 h 30
Gratuit

Places limitées, maximum de 25 personnes sur la glace.

i Centre sportif | 450 427-3743 | www.arenastemartine.com



Hockey libre

À partir du 19 septembre

Jeudi et vendredi de 13 h à 16 h

17 ans et moins: **5\$**
18 ans et plus: **7\$**

i Centre sportif
450 427-3743
www.arenastemartine.com



Club de marche

Professeur: Jennifer Huyquart
Du 20 septembre au 9 décembre
(12 semaines)

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30

GRATUIT ET OUVERT À TOUS!

i Départ du stationnement
en face de l'aréna
(En cas de pluie, l'activité
est annulée.)

Cours de Zumba

Dès le 21 septembre prochain, tous les mardis de 18 h à 19 h au centre communautaire Saint-Jean-Baptiste et Desjardins, l'institutrice Marie-Belle Gendron offrira des cours de Zumba au centre sportif régional des Copains. La session d'automne sera d'une durée de 13 semaines, soit jusqu'au 14 décembre 2021.

10 \$ par cours ou 117 \$
pour une carte de 13 cours.

i Marie-Belle Gendron
514 449-4094

REMERCIEMENTS DU CENTRE SPORTIF

Le personnel du centre sportif tient à remercier sincèrement les organisateurs du bazar qui lui ont donné les patins usagés qui n'ont pas su trouver preneur lors de leur dernier événement.

Les patins ont été désinfectés, lavés et aiguisés. Ils sont prêts à accommoder gratuitement les gens dans le besoin lorsque ceux-ci se présenteront pour pratiquer leur sport préféré. Quelques bâtons de hockey sont également disponibles.

Sports, loisirs et vie communautaire

FÊTE DES MOISSONS

Édition country

Le 11 septembre dernier, au parc Nolasque-April, a eu lieu la populaire Fête des Moissons. Sous le thème country, les participants étaient invités à chausser bottes, chapeau et chemise de cowboy pour l'événement qui fut un grand succès.

C'est lors de cette fête qu'a eu lieu l'inauguration au parc Léo-Myre de l'œuvre artistique intitulée « Bijou monumental » créée par Louise Page, artiste multidisciplinaire.




Fête de Noël

5 décembre prochain

Formule à déterminer selon les mesures sanitaires en vigueur.

Suivez-nous sur notre page Facebook pour en savoir davantage.

 **MunicipaliteSainteMartine**
www.sainte-martine.ca/

La Popote Roulante est de retour



Ce service de livraison de repas chauds à domicile pour les aînés, les personnes en perte d'autonomie ou en convalescence, se fera tous les mardis au coût de 7 \$ (potage, plat principal, dessert et collation) pour les municipalités de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier.

Aussi, la Popote Roulante recherche des personnes pour la livraison à Sainte-Martine, un mois sur deux. Le circuit prend environ une heure, de 11 h 15 à 12 h 15.

 **Diane Touchette au 450 427-2859**



La Station de l'Aventure

Maison de la famille



L'organisme offre gratuitement :

- Tous les lundis, de 9 h à 11 h, à l'église de Sainte-Martine, des matinées parent-enfant pour les 0-5 ans. Chansons, jeux, bricolage, histoire à faire avec d'autres familles inscrites aux activités.
- Tous les mardis, mercredis et jeudis, de 9 h à 13 h, à l'église de Sainte-Martine, une halte-répit pour les enfants de 0-5 ans.
- Un café-causerie et une sortie par mois pour les familles.

 **450 691-4897**
famille@stationdelaventure.com
 **StationdelAventureMaisondefamille**

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DU GRAND CHATEAUGUAY

ACCOMPAGNEMENT

Vous êtes âgés de 50 ans et plus et avez besoin d'accompagnement pour vos rendez-vous médicaux? Nos précieux bénévoles de Sainte-Martine se feront un plaisir de vous aider.



- 📍 Contactez Sandra au **450 699-6289** ou soutien@cabgc.org pour connaître nos critères d'admissibilité.

BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR VISITES AMICALES À SAINTE-MARTINE

Vous aimeriez faire du bénévolat près de chez vous? Le Centre d'action bénévole recherche des hommes et des femmes de Sainte-Martine prêts à faire des visites amicales à des personnes isolées.

- 📍 Pour toute information, contactez Karine Desgroseilliers au **450 699-6289** ou projet@cabgc.org.

Maison des jeunes l'Entracte

CHILL BOXE

ENTRAÎNEMENT DE BOXE GRATUIT PAR UNE BOXEUSE PROFESSIONNELLE

Pour les 12-17 ans provenant de Sainte-Martine, Saint-Urbain, Howick et Très-Saint-Sacrement

Dès le 15 septembre
Les mercredis de 18 h 30 à 19 h 45

Salle Saint-Jean-Baptiste et Desjardins au
13, rue Ronaldo-Bélanger à Sainte-Martine

Inscription obligatoire

- 📍 Passeport vaccinal obligatoire pour les 13 ans et +
- 📍 Mj L'Entracte
450 427-0969 | mdjlentracte@hotmail.com



Culture



Semaine
DES **bibliothèques**
publiques

Semaine des bibliothèques publiques du Québec

Du 16 au 23 octobre 2021, ce sera la Semaine des bibliothèques publiques du Québec. De retour pour une 23^e édition sous le thème *Ma biblio: une histoire de famille!*, la Semaine a pour objectif de mettre en lumière le rôle essentiel que jouent les bibliothèques auprès des familles québécoises, notamment en termes de littératie familiale.

- 📍 semainedesbibliotheques.ca/a-propos/



QU'EST-CE QUE BIBLIO-SANTÉ?

Le programme provincial Biblio-Santé vise à appuyer tous les usagers du système de santé et les proches aidants dans leurs recherches d'information en proposant des textes de qualité validés par des bibliothécaires diplômés.

Biblio-Santé offre une vaste sélection de suggestions de documents littéraires et audiovisuels, ainsi qu'un répertoire de ressources nationales, réparties dans 15 cahiers thématiques, disponibles en anglais et en français et accessibles gratuitement sur le site Internet: bibliosante.ca.

Club de lecture d'été TD

CLUB DE LECTURE TD 2021

L'édition 2021 du Club de lecture fut couronnée de succès. Pour remercier et souligner la participation des jeunes lecteurs, la bibliothèque a offert 10 chèques cadeaux, d'une valeur de 40 \$, tirés au sort parmi les participants. Les gagnants sont : Rafaëlle Boulay, Léanne Francoeur, Émile Bouchard, Mariane Ménard, Émile Dubuc, Constance Dubuc, Félix Primeau, Zack Perras, Charlie Desgroseilliers et Florence Tremblay.

Un grand merci pour cette belle participation et à l'an prochain!

Voici les thématiques de la prochaine saison à la bibliothèque:

Octobre: L'épouvante

Novembre: À la découverte d'un auteur ou d'une autrice

Décembre: Surprise sous le sapin



ACTIVITÉS DE LA BIBLIOTHÈQUE

TOUTES LES ACTIVITÉS SONT GRATUITES

Heure du conte

9 octobre, 13 novembre
et 11 décembre
De 10 h à 11 h

Cinéclub ONF

19 octobre et 16 novembre
À partir de 13 h 30

Rencontre d'auteur

18 novembre
À partir de 19 h
i Inscription au
450 427-3050, poste 242

Atelier éveil à la lecture

« 1, 2, 3 Saute-Mouton »
27 novembre
Tout-petits de 0 à 36 mois –
Places limitées
De 10 h à 11 h
i Inscription au
450 427-3050, poste 242

Atelier de généalogie

présenté par
Laurent Lazure
25 novembre
À partir de 19 h

i Inscription au
450 427-3050, poste 242

Lecture à voix haute

Les Bonheurs
de Gabrielle
Extraits de l'œuvre
de Gabrielle Roy
lus par Sylvie Potvin,
comédienne
7 décembre
Tout-petits de 0 à 36 mois –
Places limitées
De 19 h 30 à 20 h 45
i Inscription au
450 427-3050, poste 242



Culture

Quoi Lire.ca

À court de livres pour pimenter votre confinement? **Essayez QuoiLire.ca!**



Jumelage littéraire

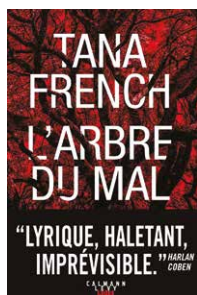
Vous êtes à la recherche de votre prochaine lecture? Les spécialistes des bibliothèques publiques vous aident à trouver quoi lire!

Profitez d'un jumelage littéraire personnalisé de la part d'un de nos experts! Répondez au formulaire et recevez des suggestions de livres selon vos préférences.

[i quoilire.ca/](http://quoilire.ca/)

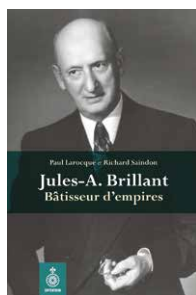
LECTURES THÉMATIQUES

Novembre: À la découverte d'un auteur – Coup de cœur du lecteur



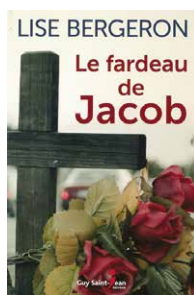
L'arbre du mal
de Tana French

«Très bon thriller psychologique. Dénouement surprenant.»
– Nicole Breton



Jules-A. Brillant:
Bâtisseur d'empires
de Paul Larocque et Richard Saindon

«Homme exceptionnel qui a participé au développement du Bas-Saint-Laurent. Inventif.»
– Jean-Guy Touchette



Le fardeau de Jacob
de Lise Bergeron

«Histoire qui pourrait arriver à toute famille qui a des enfants. J'ai versé des larmes à la fin. J'ai fait cette lecture en deux jours.»
– Suzanne Coutu

MAIRIE

3, rue des Copains
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050
Télécopieur : 450 427-7331
info@sainte-martine.ca
www.sainte-martine.ca
Municipalité Sainte-Martine

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

164, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 242
biblio@sainte-martine.ca

CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DES JARDINS

13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Réservations : 450 427-3050 ou
info@sainte-martine.ca

MUSÉE MUNICIPAL DE SAINTE-MARTINE

164, rue Saint-Joseph,
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 244
pspm1998@gmail.com

ÉCOCENTRE

75, rue Saint-Joseph
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-3050, poste 224

CONSEIL MUNICIPAL

Maude Laberge, mairesse

Conseillers municipaux

District 1 – Richard Laberge
District 2 – Normand Sauvé
District 3 – Dominic Garceau
District 4 – Carole Cardinal
District 5 – Jean-Denis Barbeau
District 6 – Mélanie Lefort

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

À 19 h 30 au centre communautaire et webdiffusée.

13, rue Ronaldo-Bélanger
Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0

Dates 2021

5 octobre 7 décembre
16 novembre 14 décembre: budget

© Municipalité Sainte-Martine

Production graphique

Duval design communication